

Le premier Centre d'Apprentissage des métiers de la construction de Joliette dont la réalisation fut décidée en 1957. Jusque là, pour les besoins de l'apprentissage, la Commission louait des locaux nécessaires dans diverses parties de la ville.

## La loi de l'Aide à l'apprentissage fut votée en 1945

La loi de l'aide à l'apprentissage a été sanctionnée le 24 mai 1945. Elle donne au lieutenant-gouverneur en conseil le pouvoir

de reconnaître, sur la recommandation du ministre du Travail, toute municipalité qu'il estime avantageusement située dans une région économique comme centre d'apprentissage d'un métier, d'une profession, d'un emploi ou d'une occupation, soit généralement, soit pour une ou plusieurs industries. La reconnaissance d'un centre d'apprentissage doit être demandée par une association d'employeurs et une association de salariés ou par une comité paritaire constitué suivant la loi de la convention collective.

### COMMISSIONS D'APPRENTISSAGE:

Dix personnes ou plus peuvent par requête demander au lieutenant-gouverneur en conseil d'être constituées en corporation pour aider à l'apprentissage, à l'adaptation et à la réadaptation dans un centre d'apprentissage reconnu. En même temps que leur requête, les requérants doivent soumettre au lieutenant-gouverneur en conseil les règlements de la commission d'apprentissage et, en particulier, les règlements relatifs à la formation de comités d'orientation professionnelle, d'instruction technique, de placement des apprentis et de finance. Peuvent être membres d'une commission d'apprentissage et en requérir la constitution en corporation, toute personne et association, constituée ou non en corporation, tout syndicat professionnel et tout comité paritaire constitué suivant la loi de la convention collective.

Pour aider à la formation d'apprentis, une commission d'apprentissage peut conclure des ententes avec le département de l'instruction publique et avec toute institution visée par la loi de l'enseignement spécialisé ou la loi des écoles professionnelles; don-

ner des cours d'apprentissage, d'adaptation ou de réadaptation au travail; conclure avec des personnes, associations, corporations, syndicats professionnels, comités paritaires, employeurs et associations d'employeurs, des ententes pour le placement en apprentissage d'accidentés du travail, de blessés de guerre et d'infirmités.

Les corporations municipales et scolaires, les associations d'employeurs, les syndicats ouvriers et professionnels et les comités paritaires peuvent accorder des subventions aux commissions d'apprentissage; la Commission des accidents du travail et la Commission du salaire minimum possèdent les mêmes pouvoirs

quant aux accidentés du travail. On compte dans la province 14 commissions d'apprentissage, chacune possédant ou étant à construire une école autonome d'apprentissage.

Il y a quatre commissions d'apprentissage à Montréal et deux à Québec; les autres se situent à Chicoutimi, Sherbrooke, Hull, Joliette, St-Jérôme, Sept-Îles, St-Hyacinthe et Granby.

Les commissions qui ne possèdent par leur propre école utilisent les écoles d'Arts et Métiers, les écoles techniques et autres écoles spécialisées.

## Les Gaulois et l'architecture

Le trait le plus apparent de la prospérité gallo-romaine, c'est le développement de l'architecture. Trois siècles durant on construisait avec ardeur. C'est que tout était à faire: en bois, en pierre sèche et argile, les Gaulois n'avaient construit que des demeures périssables. L'adoption du mortier romain, l'art de tailler les blocs de pierre, et notamment les colonnes, le concours de la main-d'oeuvre militaire enfin suscitérent une fièvre de construction telle qu'il n'en existe pas d'autre dans notre histoire.

La pierre de taille se posait à sec, mais le mortier intervenait dans la plupart des monuments construits en maçonnerie. Le mortier romain? Un mélange de chaux soigneusement préparé et de sable choisi: il n'a pas d'autre secret que la conscience mise à sa fabrication. La maçonnerie? Un second mélange de ce mortier avec des moellons bruts, et dont la valeur tient à la puissante compression qui supprime dans sa masse jusqu'à la moindre bulle d'air. Le "blocage" devenait ainsi une matière nouvelle, sorte de conglomerat qui durcissait avec le temps.

(Extrait du tome premier de "Histoire de France". Larousse éditeur.)

## Voyage d'information en Europe

### La formation technique en France et en Allemagne

Dans le cadre de la préparation de la Conférence interprovinciale sur l'éducation et le développement des ressources humaines, qui réunissait les dix ministres provinciaux de l'Éducation à Montréal les 8, 9 et 10 septembre derniers, MM. Gilles Bergeron, sous-ministre adjoint de l'Éducation du Québec et Yves Martin, directeur général de la planification à ce même ministère, ont été appelés à faire un séjour de quelques semaines en Europe.

Au cours de cette mission, MM. Bergeron et Martin ont attaché une importance particulière à l'étude des systèmes de formation technique et professionnelle adoptés par l'Allemagne et la France, quant à leurs possibilités d'adaptation au Québec. Ils se sont intéressés à l'éducation des adultes, à la télévision scolaire et à la planification de l'éducation. Nous décrivons ci-après quelques-unes des expériences qu'il leur a été donné de voir de plus près.

### Découvrir l'Amérique?

Puisque de plus en plus le problème de la formation et de la répartition de la main-d'oeuvre souligne la nécessité d'une exploitation maximale de nos ressources humaines en rapport avec le développement de nos ressources économiques, il ne peut être que profitable d'examiner comment on envisage le recyclage, la formation des adultes et celle des apprentis en Europe.

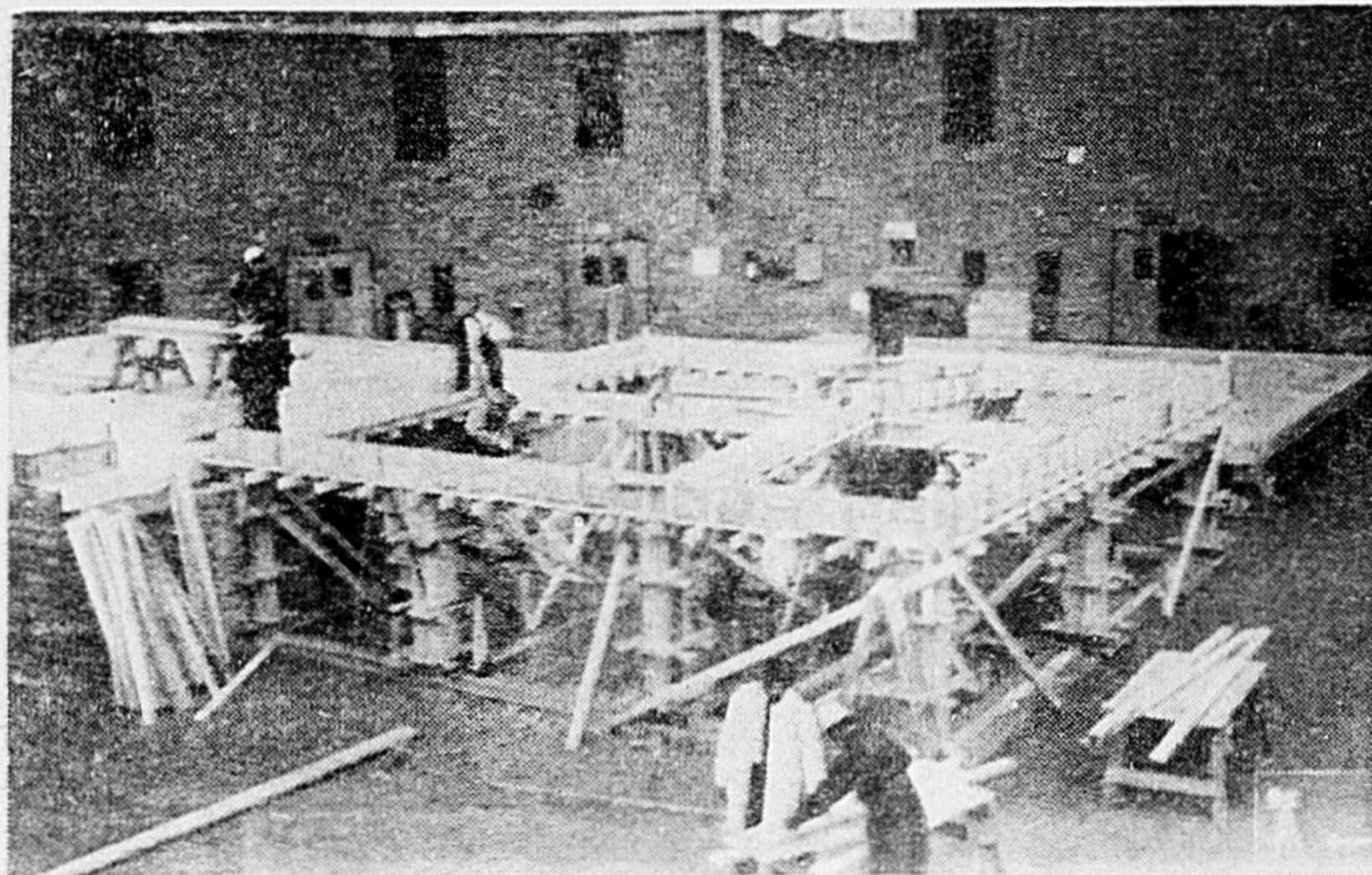
"Il nous faut établir des contacts systématiques avec l'étranger dans tous les secteurs. Partout on découvre des formules nouvelles. Il y a avantage à les confronter: progresser, c'est partir de là où sont rendus les autres et non créer à partir d'un retard de cinquante ans. Sinon, on découvre l'Amérique tous les matins..."

Ainsi s'exprimait M. Yves Martin à la fin de l'entrevue que M. Bergeron et lui-même ont bien voulu accorder à Technique.

(A suivre à la page 7)



L'honorable Antonio Barrette, député de Joliette, était ministre du Travail quand fut votée la loi de l'aide à l'apprentissage. Il travailla à obtenir les subventions gouvernementales qui permirent la construction du premier centre à Joliette.



NOUS SOMMES HEUREUX  
D'AVOIR PRIS PART  
A L'EDIFICATION DU  
CENTRE D'APPRENTISSAGE  
COMME FOURNISSEUR  
DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

# Louis Desrochers & Fils Limitée

Quincaillerie – Matériaux de construction

"Il y a une peinture  pour chaque usage"

"SI C'EST DE LA FERRONNERIE... NOUS L'AVONS"

# Les commissions d'apprentissage doivent être régénérées

Elles auront un rôle à jouer dans l'application de la politique de main-d'oeuvre du ministère du Travail

Les commissions d'apprentissage seront appelées à prendre une part active à l'application de la politique de main-d'oeuvre que le ministère du Travail commencera bientôt à réaliser. Elles ont donc besoin de se renouveler, afin d'acquiescer la souplesse qui leur permettra de jouer leur rôle et de sortir du cadre traditionnel d'une industrie.

Voilà l'un des faits saillants qui se dégagent du dernier congrès de la Fédération des commissions d'apprentissage du Québec tenu au Mont Gabriel, dans les Laurentides. C'est Me Fernand Morin, sous-ministre adjoint du Travail, qui a d'abord énoncé, devant les congressistes, l'idée de la réforme envisagée par le ministère. Les sous-ministre en titre, Me Donat Quimper, a renchéri sur le sujet, au cours du banquet de clôture du congrès. M. Quimper était alors conférencier d'honneur en remplacement de M. Maurice Bellemare, ministre du Travail, qui avait été empêché de se rendre.

## Souplesse et jeunesse

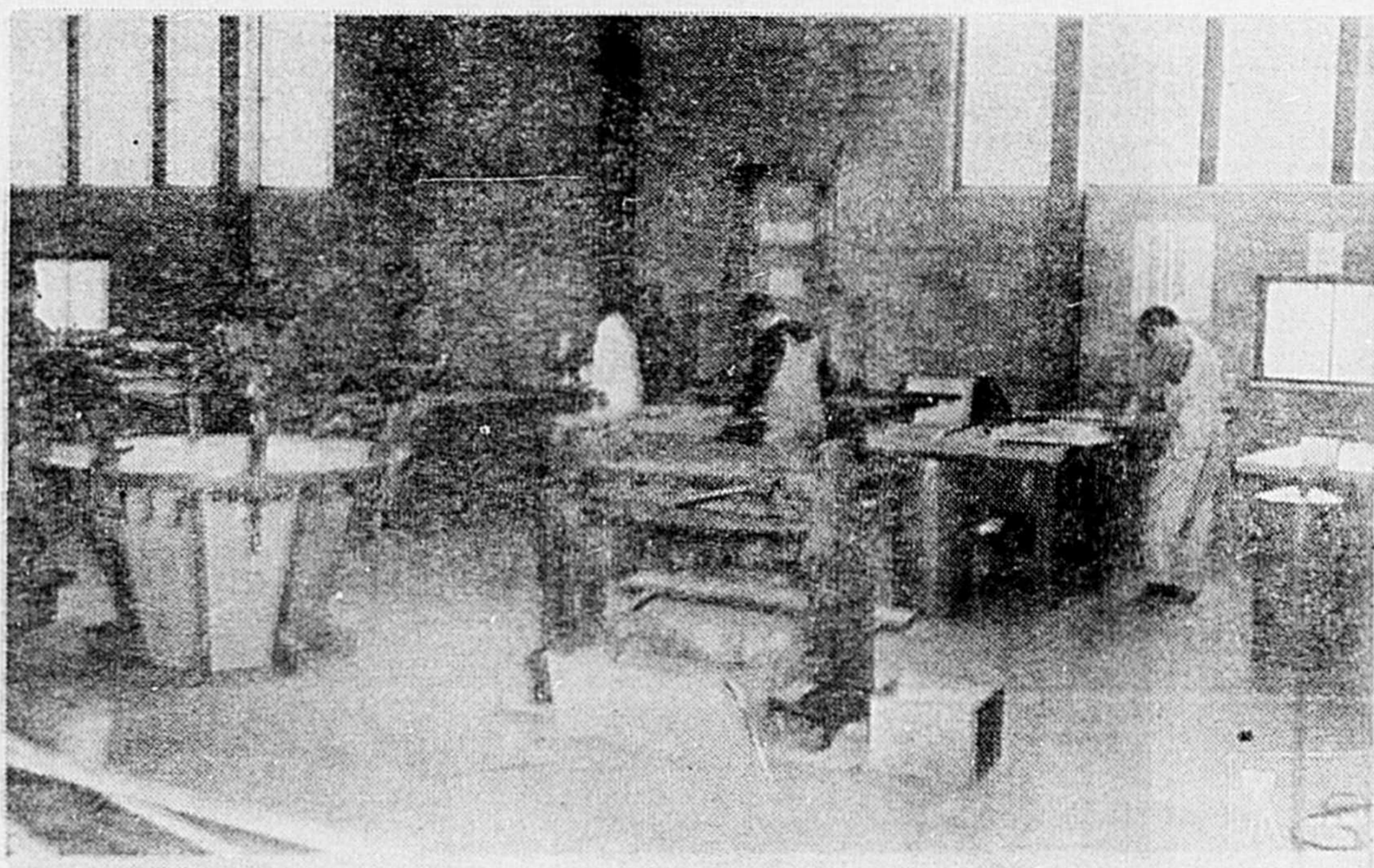
Exposant les vues du ministère concernant les commissions d'apprentissage, le sous-ministre Morin a affirmé qu'il faut faire un effort pour les régénérer. Les commissions d'apprentissage, dit-il, ont besoin de souplesse et de jeunesse pour assumer leur nouvelle responsabilité dans une société où on entend planifier l'offre et la demande d'emploi.

Le sous-ministre adjoint a reconnu que la structure démocratique des commissions d'apprentissage a fait ses preuves jusqu'à maintenant et constitue, de ce fait, un gage pour l'avenir. Cependant, il arrive que les structures administratives adoptées au fil des années et le conservatisme des personnes en place incitent à trop regarder le passé et à se féliciter mutuellement. Cet état d'esprit ne peut pas être fructueux et il faut tendre à une régénérescence des commissions.

## Aide à la formation

Rappelant que le ministère du Travail commencera bientôt à réaliser sa politique de main-d'oeuvre, M. Morin a enchaîné: "Il est évident que nous aurons besoin de la collaboration et de la participation active des commissions d'apprentissage pour assumer une partie importante de la formation professionnelle que nous devons donner aux travailleurs. Ceci signifie, entre autres choses, que les commissions d'apprentissage ne pourront plus toujours demeurer dans le cadre étroit d'une industrie. Il faudra penser à des structures plus souples qui nous permettront de réunir sous un même toit des familles de métiers qui peuvent être exercés dans deux ou trois industries à la fois".

M. Morin a également insisté sur la nécessité de standardiser la formation donnée dans les différents centres d'apprentissage, de



Dans l'atelier de menuiserie, vaste et bien éclairé, comme toutes les classes de l'édifice, les apprentis se familiarisent avec le matériel et tous les secrets de leur métier.

façon qu'un apprenti du Lac St-Jean puisse aller travailler, sans aucune difficulté, dans toutes les autres régions de la province. C'est là une condition essentielle pour assumer la mobilité géographique des travailleurs.

## Prévoir les nouveaux métiers

Le sous-ministre adjoint a con-

clu en exprimant qu'il faut prévoir les nouveaux métiers, former les travailleurs de façon telle qu'ils pourront, après un stage de formation de quelques semaines, changer facilement de métier. La plus grande sécurité d'emploi pour le travailleur résidera dans sa formation polyvalente: c'est ce qui lui donnera

une mobilité professionnelle. Et c'est ainsi qu'il sera un membre actif de la société, en suivant durant toute sa carrière l'évolution technologique. Sa sécurité d'emploi lui viendra par sa compétence et sa mobilité, par sa participation active à l'édification de la "terre des hommes".

## Félicitations

Tél 753-5890

C.P. 177

**Studio HÉTU**

"Le seul véritable spécialiste en photographie à Joliette"

509, Notre-Dame

Joliette, Qué.

COMPLIMENTS DE

**CANOX**

**Jacques A. COUILLARD**

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'OXYGENE LTEE  
5555, boul. des Grandes Prairies

St-Léonard, Qué.

Tél. 323-6410

## FELICITATIONS

**Maurice Gougeon**

ENTREPRENEUR-BRIQUETEUR

PIERRE ET BRIQUE

500, rue Ste-Anne

Joliette

Tél. 753-5364

**Longpré & Frère**

MANUFACTURIERS

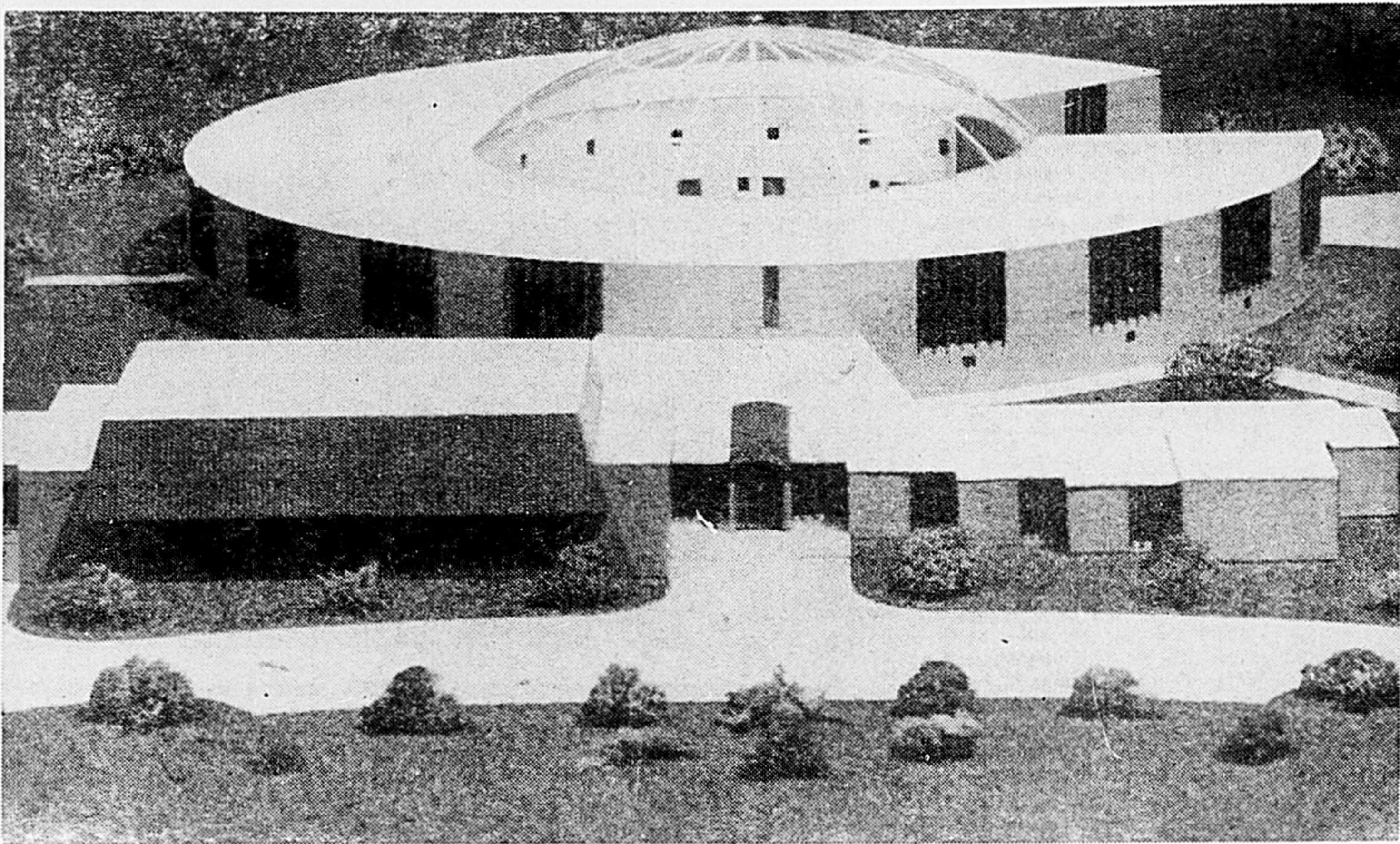
PORTES — CHASSIS — MEUBLES

128, Précieux-Sang

Joliette

Tél. 756-6812

# FELICITATIONS



*Le Centre d'apprentissage des métiers  
de la construction de Joliette*

→ *Le premier de la province à être  
Chauffé — Ventilé  
Et entièrement équipé à l'électricité*



M. Claude Lamy, président de Lamy Electric de Joliette, spécialiste en chauffage électrique a assumé l'entier aménagement électrique de ce centre vraiment unique.

Une autre réalisation de

**LAMY**ÉLECTRIQUE  
CIE. LTEE.

Membre de la Corporation des Maîtres-Electriciens

240, rue St-Joseph

Tél. 756-6343

Joliette

# Le Centre d'apprentissage de Joliette, premier établissement tout électricité

Le Centre d'apprentissage de Joliette a fait appel aux plus nouvelles techniques et est le premier établissement du genre équipé 100% à l'électricité. La Cie Lamy Electric Limitée, de Joliette, dont M. Claude Lamy, maître-électricien, est président, a exécuté les travaux électriques de cet immeuble.

Voici les différentes caractéristiques de cette construction concernant l'équipement électrique:

## Chauffage et ventilation

Le câble d'amenée de l'Hydro arrive à portée du chantier par voie aérienne pour emprunter ensuite une canalisation souterraine reliée à une sous-station extérieure, 12,000/600 volts, qui répartit l'énergie par l'intermédiaire d'unités de distribution à 600 volts qui, à leur tour, alimentent les différents modèles d'appareils de chauffage et de ventilation ainsi que les prises de courant, les soudeuses, le réservoir à eau chaude, etc.

Les panneaux de distribution à 120/208 volts sont du type 3 phases — 4 fils.

## Six modèles d'appareils de chauffage

Pour répondre aux besoins particuliers de l'édifice, les ingénieurs ont eu recours à différents types d'appareils de chauffage:

1 — Les bureaux et les classes sont chauffés à l'aide de radiateurs à plinthe 208 volts, simple phase, contrôlés par thermostat à bas voltage.

2 — Des convecteurs, 208 volts - simple phase à thermostat à même, équipent les locaux d'entreposage du matériel.

3 — Les ateliers sont pourvus d'unités à air forcé d'une capacité de 20 Kw à 208 volts - 3 phases, contacteur à même et installés contre les murs à une hauteur de 12' afin de libérer entièrement le sol. Ces trois premiers types d'appareils sont de fabrication Chromalox.

4 — Le gymnase, la salle de

conférence et la cafétéria sont chauffés et ventilés par des unités de 24 Kw — 3 phases — 208 volts.

5 — Les vestibules, les voies d'accès et le hall d'entrée sont pourvus d'unités à air pulsé murales encastrées de fabrication General Electric.

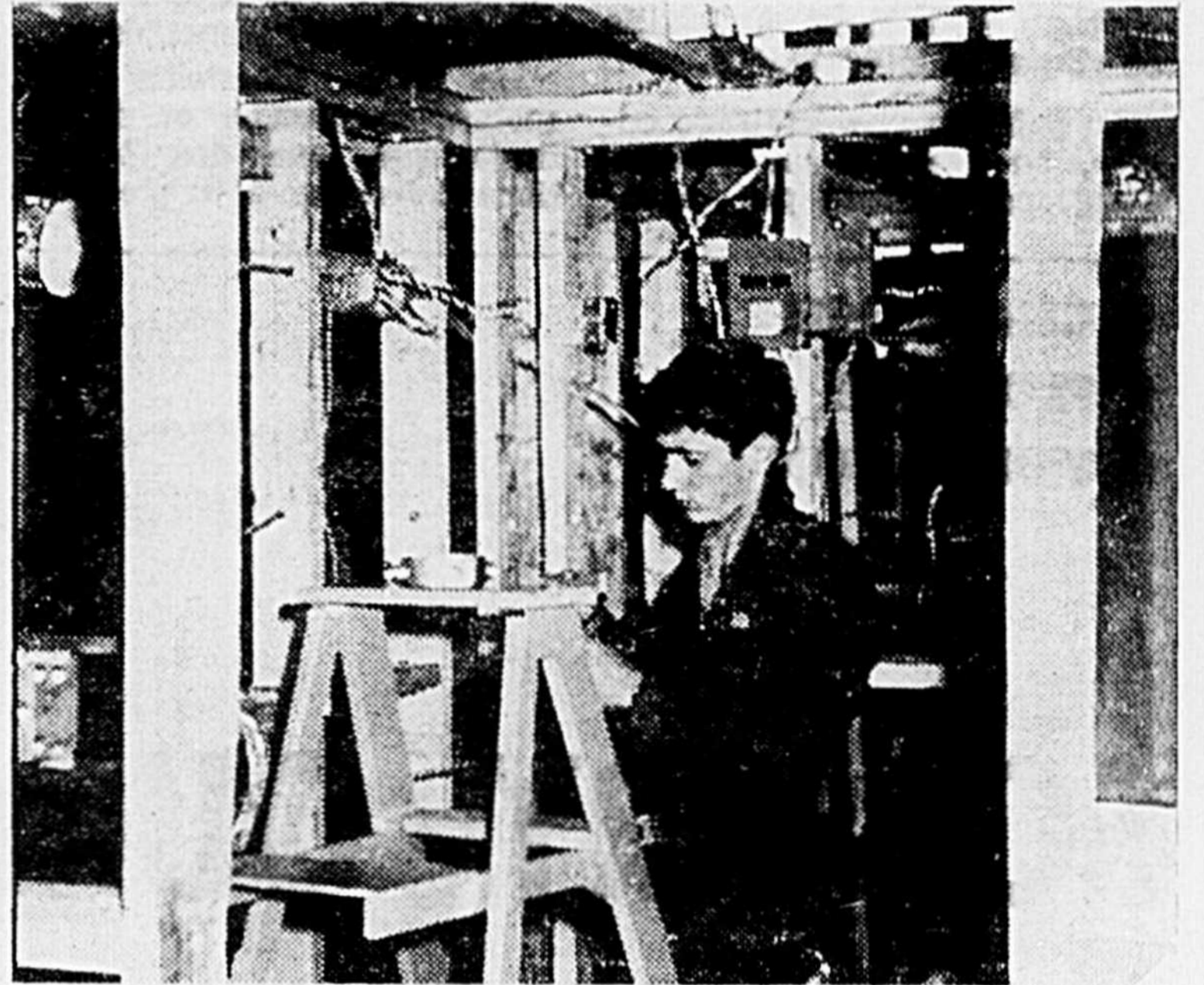
6 — Le chantier central dont le diamètre est de 120' et la hauteur de 40' a nécessité l'emploi de serpentins de chauffage électrique de 60 Kw — 600 volts — 3 phases (P. M. Wright).

Enfin, ajoutons que l'on a eu recours à des unités de 85 Kw — 600 volts — 3 phases pour assurer la ventilation des ateliers.

## Le contrôle

Toute cette gamme d'appareils est soumise à un système de contrôle triple comportant: un stabilisateur à 16 positions Gen-Tec, un cycleur Gen-Tec 8 positions, et un système de cycle jour-nuit (night set back).

(A suivre à la page 6)



Un futur électricien suit un cours pratique en installant la filerie électrique d'une construction.

## FELICITATIONS

LES TAPIS ET COUVRE-PLANCHER  
ONT ETE INSTALLES PAR

# JULIEN PICHETTE

Tapis — Prélarts — Tuiles

142, rue Garneau

Joliette

Tél. 756-6443

## HOMMAGES

aux dirigeants du centre d'apprentissage de Joliette

NOUS SOMMES HEUREUX  
D'AVOIR PARTICIPE  
A LA CONSTRUCTION  
DE CET IMMEUBLE  
COMME FOURNISSEURS DE BETON

## LAURENTIEN MALO

Béton préparé "Ready Mix"

385 sud, rue St-Pierre

Joliette

Tél. 756-6612



**Le Centre...**

(Suite de la page 5)

**L'éclairage**

La hauteur exceptionnelle des locaux destinés aux ateliers (25') a nécessité l'emploi d'appareils d'éclairage au mercure 400 W. de Holophane dont les lampes sont garanties longue durée.

Le même type d'appareils équipe le chantier central.

Pour les classes et les bureaux, on a eu recours à l'éclairage fluorescent à lentille acrylique (2 x 40 Watts).

Au point de vue éclairage encore, on a prévu un système d'urgence alimenté par accu-

mulateur nickel-cadmium.

**Futur réseau T.V.**

En prévision de la diffusion par le truchement de la télévision de certains cours et conférences, les ingénieurs ont veillé à l'aménagement d'un réseau de conduits vides.

**Alarme**

Un système avertisseur d'incendie du type non codé avec surveillance électrique constante équipe l'immeuble.

Un réseau d'horloges avec moteur synchrone et de sonneries ainsi que des installations intercom à triple diffu-

sion inter-classes, inter-administration et musique AM/FM, complètent l'ensemble.

**L'éclairage extérieur**

La nuit venue, les voies d'accès seront éclairées à profusion par des unités au mercure de 400 watts fixées à des poteaux d'aluminium de 31 pieds.

La façade de l'immeuble surgira de la pénombre grâce à des projecteurs au mercure de 250 watts fixés à 6 pieds du sol.

Enfin, des luminaires de 250 watts au mercure également et montés sur des poteaux de 4 pieds assureront l'éclairage des trottoirs.

# Hommage de

## L'Action POPULAIRE

### Imprimerie journaux

- CHAUFFAGE
- PLOMBERIE
- VENTILATION

# SCHARRY · OUIMET

1600, Berri  
Montréal

- ELECTRICITE
- ECLAIRAGE ROUTIER
- EXPERTISES, RAPPORTS

## Lucien Leclerc & Beaudry, Dupuis, Morin, Routhier

INGENIEURS CONSEILS

70 sud, Place Bourget 9666, Ave Péloquin  
Joliette - 753-3752 Montréal - 387-3763

# FELICITATIONS

Téléhone 756-4541 — 883-6385

## JEAN DUBEAU

ARCHITECTE

175, Salaberry

Joliette

**La formation...**

(Suite de la 1ère page)

**ALLEMAGNE****Une vieille tradition**

La participation directe des entreprises à la formation des apprentis caractérise depuis longtemps la formation professionnelle en Allemagne. Les industries sont financièrement responsables de leurs centres d'apprentissage; après leurs études élémentaires, les apprentis entrent à l'usine pour leur stage de formation mais continuent de fréquenter l'école de métiers une journée par semaine en plus de recevoir un enseignement théorique de vingt minutes par jour à l'atelier.

On songe même à accroître les responsabilités des grandes entreprises dans la formation professionnelle de la jeunesse allemande en réformant au besoin le système d'éducation.

**Centre d'apprentissage de la firme Hoesch**

La firme Hoesch compte 55,000 employés. La filiale visitée par MM. Bergeron et Martin en emploi 17,000. Quelque 560 jeunes de 14 à 18 ans fréquentent le centre d'apprentissage de cette usine, ce qui représente un coût de \$90 par mois par apprenti pour la firme, même si ces jeunes participent à la production dès le septième mois. Leur formation s'échelonne sur trois ans; l'apprentissage strict dure six mois. Les apprentis reçoivent de \$30 à \$34 par mois durant les trois années du stage.

La plupart deviennent employés dans l'entreprise après la fin de leur stage. On estime à 1 pour

cent la proportion de ceux qui la quittent. La principale raison invoquée pour expliquer l'absence de mobilité de cette main-d'œuvre est bien sûr celle du plein emploi, mais la nature même de la formation que reçoivent les apprentis rend compte de cet état de fait. L'entreprise prépare ces jeunes à remplir des fonctions spécialisées qui correspondent aux propres besoins de main-d'œuvre de ses ateliers.

**L'Office du travail de Dortmund**

Cet organisme autonome, soumis à la supervision de l'administration fédérale du travail, s'occupe avant tout de réadaptation et de recyclage de la main-d'œuvre. En Allemagne, trois niveaux différents d'administration traitent de questions relatives au travail: l'Office fédéral du travail, 9 offices au niveau des Länder et 145 bureaux locaux. Parmi ces derniers, celui de Dortmund est l'un des deux plus importants. Un système d'assurance obligatoire garantit le financement de ces bureaux. Ceux-ci desservent trois catégories de clientèles: les blessés de guerre, évidemment de moins en moins nombreux; les accidentés de la route et les mésadaptés sociaux, dont le contingent semble augmenter parallèlement à l'évolution de la civilisation moderne.

**Réadaptation et recyclage**

Depuis 1945, 7,800 personnes ont bénéficié des services de réadaptation de l'Office de Dortmund: réadaptation ou recyclage individuel (5 personnes ou moins), réadaptation ou recyclage de groupe (de 5 à 25 personnes).

Ce sont les handicapés dont certains avaient déjà une expérience industrielle de plusieurs années avant d'arriver à l'Office.

Pour ceux-là, la période de formation dure un an alors qu'elle va généralement jusqu'à un an et demi pour les autres.

A la fin de leur stage, les étudiants subissent des examens préparés par la Chambre du commerce et de l'industrie. L'Office du travail de Dortmund dirige également des centres de formation professionnelle pour les métiers artisanaux. L'horlogerie par exemple. Ces centres, comme le Hausler Handwerksforderung, emploient uniquement des handicapés; le souci du travail bien fait y est remarquable. En plus de cours d'atelier, les adultes ins-

crits au centre reçoivent des cours de mathématiques et de sciences politiques.

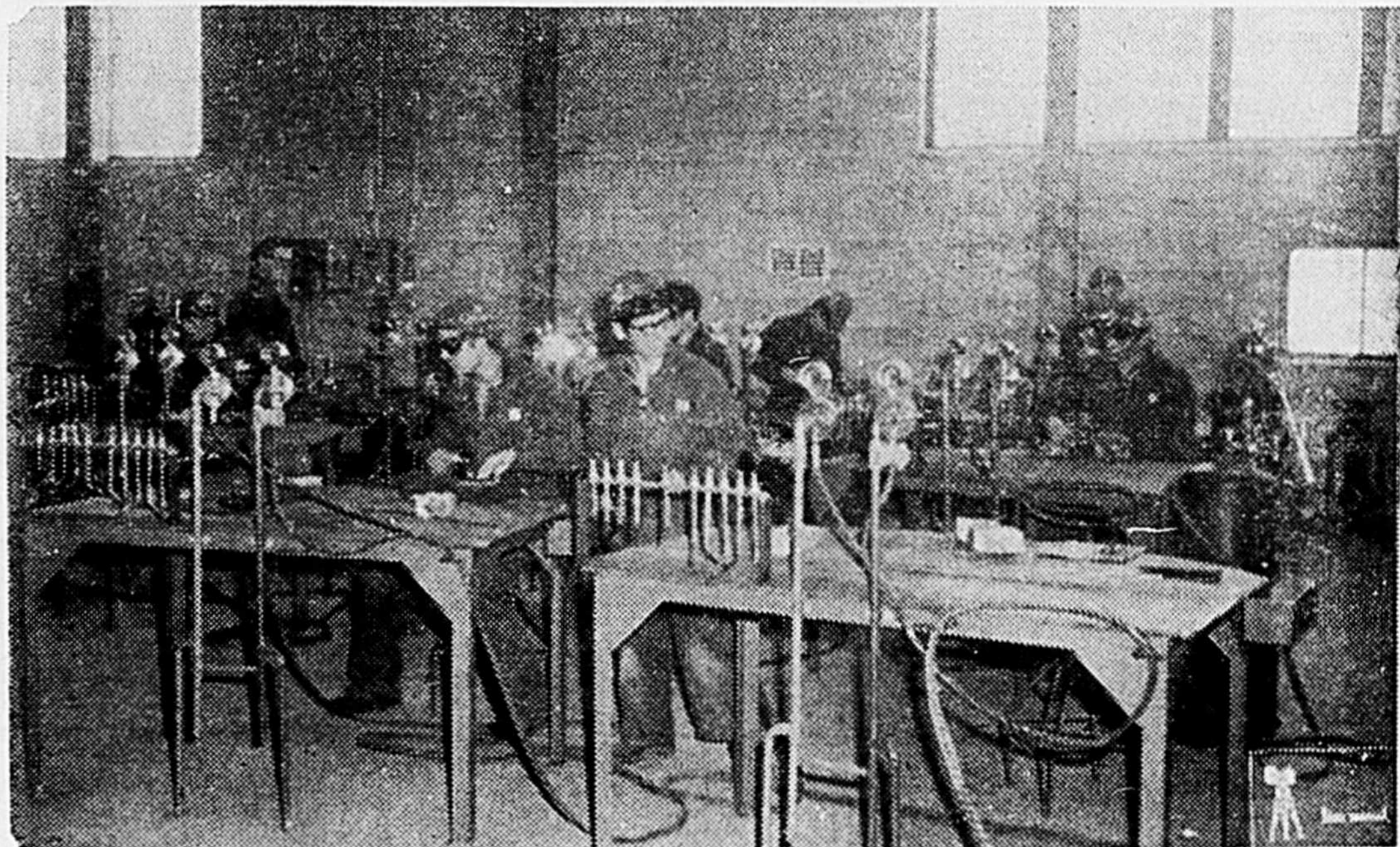
**Des ateliers "sociaux"**

Comme l'industrie et le système scolaire sont très liés en Allemagne, des entreprises, dont Hoesch, ont mis sur pied des ateliers pour handicapés. Affectés à la confection de vêtements pour les ouvriers, de brosses pour l'entretien, et à d'autres tâches analogues, 148 personnes travaillent dans les ateliers "sociaux" de cette compagnie et y reçoivent un salaire au même titre que les autres travailleurs.

**Education permanente**

La réadaptation professionnelle des handicapés est plus poussée dans la République fédérale que l'éducation des adultes, peut-être à cause de la situation de plein emploi qui prévaut dans ce pays. Pourtant on doit signaler l'établissement de cours pour adultes par Hoesch, expérience qui s'étend bien sûr à plusieurs entreprises et qui permet de conclure que le recyclage de la main-d'œuvre devient une préoccupation en Allemagne comme ailleurs.

(A suivre à la page 8)



APPRENTIS-SOUDEURS à l'oeuvre. Comme on le voit le Centre d'apprentissage de Joliette est pourvu de tous les appareils modernes.

**NOUS SOMMES HEUREUX D'AVOIR EXECUTE  
LES TRAVAUX DE DECORATION INTERIEURE  
DU CENTRE D'APPRENTISSAGE**

**HECTOR PARE**

DECORATEUR

Tapis - Rideaux - Draperies - Couvre-lits - Stores - Papier tenture

Edifice Pharmacie Laporte, 87 nord, Place Bourget

Joliette

Tél. 756-6167

*" Une fenêtre bien parée ... Miroir d'une belle personnalité "***FELICITATIONS**

PRODUITS  
COMPLETS DE  
HAUTE QUALITE

Détergents synthétiques  
100% actif  
Savon de toilette  
Savon liquide  
Savon à plancher  
Savon en poudre  
Cire liquide  
Cire en pâte  
Etc., etc., etc.

CHIMIQUES ENRG.  
**SOLV**  
CHEMICALS REG'D

NOUS DESSERVONS  
SPECIALEMENT:

Hôpitaux  
Communautés  
Hôtels  
Industries  
Commerces

389, Marguerite-Bourgeois

Joliette

Tél. 756-1143

## La formation...

(Suite de la page 7)

### FRANCE

Département Profor  
— E.D.F. - G.D.F.

La France ne connaît pas d'expérience analogue à celles des firmes allemandes en matière de centres d'apprentissage, du moins sur une aussi large échelle. Par contre, des entreprises nationalisées comme l'Electricité de France et le Gaz de France voient elles-mêmes à la formation et à la promotion de leur personnel. C'est la raison d'être du Département Profor: Promotion-Formation.

L'E.D.F. et le G.D.F. disposent de douze écoles et centres de formation et de perfectionnement. La préparation des jeunes se fait dans les écoles de métiers mises à la disposition du département grâce à des conventions signées avec le ministère de l'Education nationale. Le recrutement pour ces écoles, considérées comme établissements publics, se fait par voie de concours. Les services de l'E.D.F. et du G.D.F. sont responsables de l'enseignement technique alors que l'étude des matières générales relève du ministère de l'Education nationale; le département des examens professionnels est sous la juridiction d'un service établissant une liaison organique entre les éco-

les d'entreprises et le ministère de l'Education nationale.

### Formation et perfectionnement

Les deux entreprises embauchent 3,000 nouveaux employés chaque année dont 1,000 viennent de la dernière promotion des écoles alors que les autres, recrutés ailleurs, sont soumis pendant sept semaines à un programme de formation accélérée. A l'intérieur même de l'entreprise, le département Profor organise des sessions de perfectionnement et de formation de cadres ainsi que des sessions de reconversion à l'usage de tous ses employés. Ces séances facultatives peuvent toucher jusqu'à 4,000 ou 5,000 personnes désireuses de se maintenir dans la course ou d'obtenir des promotions avantageuses. Enfin, sur le plan de l'information ouvrière, Profor fournit à des groupes locaux d'employés des caisses de matériel didactique; 20,000 agents statutaires sont ainsi touchés chaque année.

### Relations avec l'étranger

Les activités de Profor ne se limitent pas à la région métropolitaine française. A la demande de la Coopération technique avec les pays en voie de développement ou au titre des rapports avec les compagnies mixtes des anciens territoires d'outre-mer, le département fournit le personnel compétent, en qualité d'experts conseils, sans oublier le matériel pédagogique; Profor re-

çoit de plus, dans ses centres d'instruction et ses écoles de métiers, de jeunes Africains futurs techniciens diplômés du ministère de l'Education nationale. Ceux-ci sont évidemment boursiers du gouvernement français.

N.D.L.R. — Le plan triennal sur la formation professionnelle et la promotion sociale approuvé en septembre dernier par le gouvernement français, représente pour ce pays la pierre d'angle de la réforme amorcée dans cette sphère par le ministre de l'Economie et des Finances, M. Michel Debré.

Si vous êtes perspicace, vous pourrez découvrir si une personne vous ment. Selon le DIGESTE ECLAIR du mois d'octobre, le menteur se trahira par un signe ou par un autre. Dans le regard, dans un léger changement de la tonalité de la voix. A la limite, vous le verrez pâlir ou rougir, hésiter ou bégayer, s'il ne s'agit évidemment pas d'un émotif. L'émotif ment mal: il s'empêtre et s'embrouille. Le colérique explose, ses mensonges sont maladroits. Plus un homme (ou une femme est nerveux, sentimental et sensible, plus il a tendance à mentir, par un besoin instinctif d'embellir ou de dramatiser les faits. Tous ces gens-là mentent mal. Le seul capable de vous abuser est l'homme de mauvaise foi.

## Travaux d'impression...

bien

faits



taux

honnêtes

## Signalez

# 753-7539

L'Action populaire,  
72 n., Place Bourget  
Joliette.

## Compliments de

# National Intercom (1966) Inc.

1820, Villeray

Montréal 35

Tél. 728-4501

## Hommages

# Ateliers des Sourds (Montréal) Inc.

VESTIAIRES METALLIQUES — AMEUBLEMENTS DE BUREAU

85 ouest, de Castelnau

Montréal 10

Tél. 279-4571

# FELICITATIONS

DOME EN PLASTIQUE

ENTREES EN ALUMINIUM

# Jean-Paul BEAUDOIN

Vitre et métal — Devanture de magasin

7934, RUE ST-DENIS

MONTREAL 10

TEL. 388-0862

# T

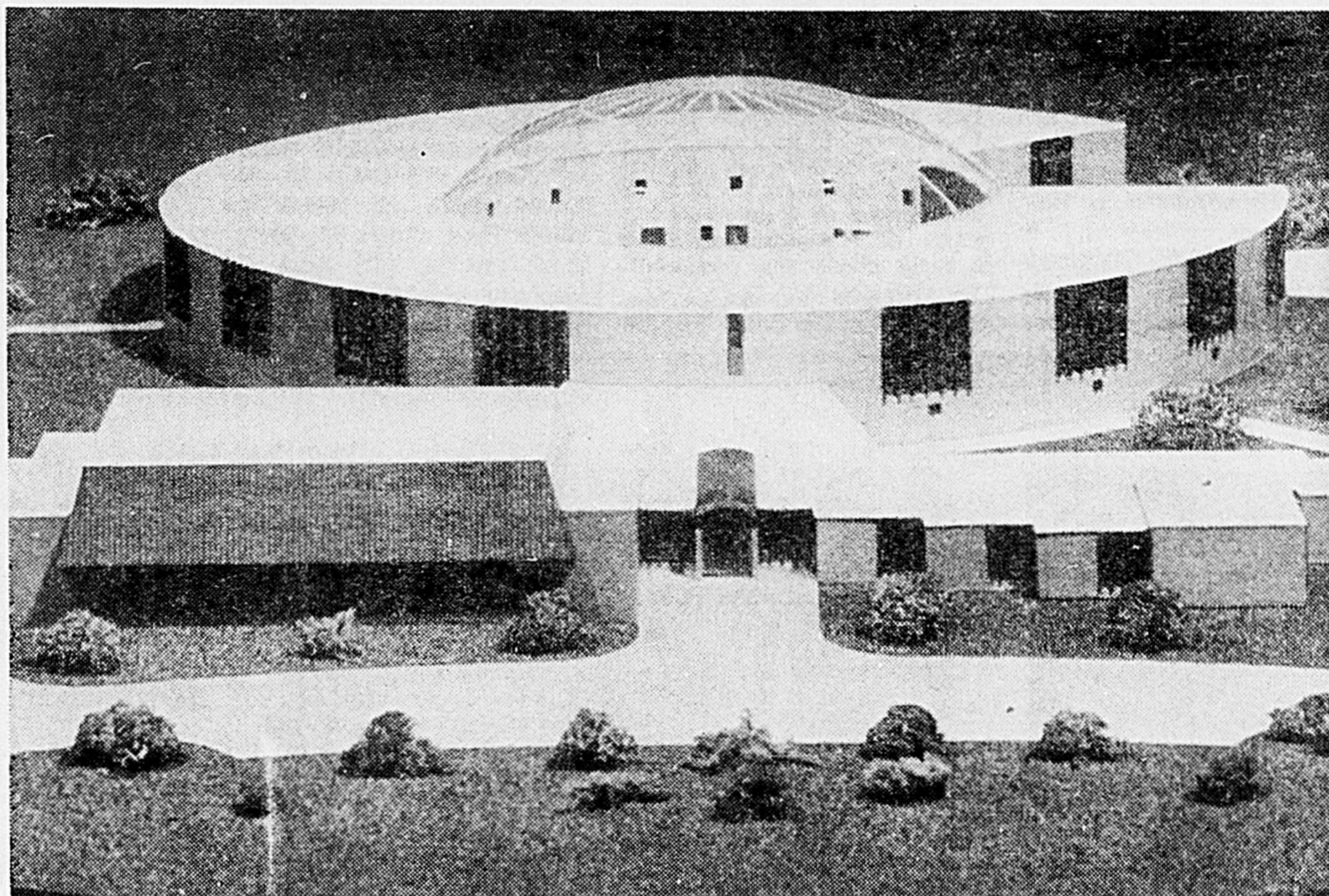
- Le Centre d'Apprentissage des métiers de la construction de Joliette est la quatrième nouvelle école du genre inaugurée depuis le début de 1967. Les trois autres sont le Centre d'Apprentissage de la chaussure de Montréal, le Centre d'Apprentissage des métiers de la construction de Québec (nouveau pavillon) et le Centre d'Apprentissage des métiers de la construction de St-Jérôme.

- Joliette est reconnue comme Centre d'Apprentissage des métiers de la construction depuis le 22 janvier 1947. Sa Commission d'Apprentissage a été formée en société le 6 février de la même année. Cette localité est aussi reconnue comme Centre d'Apprentissage de l'automobile depuis le 11 mars 1966.

- La province de Québec compte actuellement 27 Centres d'Apprentissage répartis dans les diverses régions de la province.

- Ces Centres sont formés sous l'empire de la Loi de l'aide à l'apprentissage qui permet aux associations professionnelles et aux comités paritaires de constituer des commissions d'apprentissage en vue d'établir un système de formation correspondant aux besoins des travailleurs.

- L'administration de la Loi et l'application de la politique de formation des apprentis, en collaboration avec les associations d'employeurs et de salariés, sont confiées au Service de l'aide à l'apprentissage, dont M. Rémi Laird est le directeur.



## LE MINISTRE DU TRAVAIL DU QUEBEC

est heureux d'avoir collaboré à la construction  
du Centre d'Apprentissage des  
métiers de la construction de Joliette  
auquel il offre ses meilleurs  
VOEUX DE SUCCES

**MAURICE BELLEMARE,**  
Ministre du Travail

# L'apprentissage en Suisse

Dans la Confédération helvétique, composée de 22 cantons avec quatre langues officielles — allemand, français, italien et romanche — l'apprentissage d'un des métiers de l'imprimerie est régi par les lois cantonales et diffère légèrement suivant la langue officielle dudit canton.

## Conditions d'admission:

C'est à partir de 16 ans que peut débuter un apprentissage après des études secondaires ou exceptionnellement de très bonnes études primaires. Il n'est toutefois pas demandé d'avoir un diplôme, mais la préférence est donnée à ceux

qui en possèdent. Le candidat subit des tests avant d'entrer en apprentissage. Le groupe d'examineurs comprend le directeur de l'Ecole typographique cantonale, des professeurs, un délégué de la Fédération suisse des Typographes et un délégué de la Société des Maîtres Imprimeurs.

Après avoir réussi avec succès cet examen, le candidat commence dans une maison. Pour avoir le droit de former un apprenti il faut que ladite entreprise emploie 5 compagnons, 2 apprentis de 5 à 9 compagnons et 3 apprentis à partir de 10 compagnons de la branche choisie par l'apprenti.

Les grandes maisons ont souvent un ouvrier très qualifié

qui s'occupe uniquement de la formation des apprentis. Pour les maisons de moindre importance généralement un compagnon est le plus souvent responsable.

## Les études:

Pendant 4 ans, 8 heures par semaine sont consacrées aux études; à cela il faut ajouter les travaux à la maison. Ces travaux à la maison occupent 2 heures en première année, 3 heures en deuxième et troisième années et 5 heures en quatrième année. En quatrième année, deux classes distinctes: l'une pour les plus doués qui reçoivent une formation plus poussée et font de nombreux

travaux de maquette, tandis que les autres suivent un programme adéquat.

Dans les ateliers, il n'y a pas de sanctions des travaux par des notes alors qu'à l'école on note les travaux pratiques, technologie, français, allemand, italien, mathématiques, branches générales.

Quelques bases d'une deuxième langue suffisent pour passer les tests d'admission et pour les études.

Bien que chaque canton de la Confédération helvétique ne couvre pas une surface très grande, il arrive qu'un apprenti soit éloigné de l'école; pour ses déplacements, il ne reçoit aucune indemnité mais pour les apprentis aux ressources difficiles, on accorde des bourses.

Il y a des examens à la fin de chaque année scolaire sous forme de travaux écrits et oraux. Fin de la première année, examen pratique partiel

afin de voir les possibilités de l'apprenti et son élimination en cas d'échec. Deuxième et troisième années, examens intermédiaires. En quatrième année, c'est l'examen final avant de devenir compagnon.

En composition typographique, en première année, il y a pour l'examen 30 questions écrites et en pratique, 14 lignes de 52 lettres sur environ 20 picas.

En deuxième année, composition à la main à une vitesse de 1,050 lettres à l'heure, un tableau simple, une carte d'adresse, une annonce de journal. Avec cela, la technologie et les branches générales sont demandées par écrit.

En troisième année, il y a des questions sur la technologie, faire une maquette du début d'un livre.

Pour l'examen final pratique, composition d'un texte à la vitesse de 1,450 lettres à l'heure;

(A suivre à la page 11)



## HOMMAGES

# C. Maurice Desrochers

COURTIER D'ASSURANCES

FEU

AUTO

VIE

VOL

RESPONSABILITE

25 sud, Place Bourget

Joliette

Téléphone, 753-9811



INC.

SPECIALISTES EN FONDATIONS

Fondations & Forages Québec

3550 rue Frobisher, Montréal, P. Q.

Tél. Code 514-735-3654

"Il nous a fait plaisir de contribuer à l'édification de ce projet comme fournisseur de Quincaillerie Architecturale."

## B & M FORTIN INC.

QUINCAILLERIE - HARDWARE

3444 EST, RUE ONTARIO

TEL. 527-3666

MONTREAL, QUE.

## L'apprentissage...

(Suite de la page 10)

tableau plus ou moins compliqué, annonce d'une revue, carte d'adresse, en-tête de lettre, début d'un livre, mise en page avec cliché. Pour l'écrit: technologie, branches générales, français, allemand, italien. Si l'apprenti a subi avec succès cet examen final, il est automatiquement compagnon et reçoit le salaire minimum de la Fédération Suisse des Typographes. Tous les examens sont fixés par la Commission d'apprentissage et sensiblement différents d'un canton à l'autre.

Dans le canton de Vaud, dont la capitale est Lausanne, se trouve la plus importante des écoles typographiques de la Suisse française: c'est l'Ecole Romande de Typographie et dans cette école est donné un cours de promotion pour les futurs cadres de l'imprimerie. Ce cours se donne tous les samedis et cela pendant deux ans sans interruption. On y enseigne la mécanique, l'électricité, la fabrication du papier, les encres, la photographie, la culture artistique, les procédés d'impressions, le planning d'une entreprise, la composition mécanique la bande perforée, l'IBM, le droit, la calculation, la méthodologie (selon Descartes). Durée du cours, hebdomadairement, 9 heures.

### Ateliers:

La semaine de travail pour les compagnons en Suisse est de 44 heures; il en est de même pour les apprentis. En ce qui concerne les salaires, ils sont en première année de 10% du salaire d'un compagnon, en deuxième année 12.5%, en troisième année 16.5% et en quatrième année 20%. Quant à ceux qui suivent en quatrième année les cours avancés avec

maquette, ils reçoivent une prime de \$150 pour cette année-là. Le travail de nuit est rigoureusement interdit, quant aux heures supplémentaires, éventuellement le samedi, mais en de très rares occasions.

Lorsque des litiges existent entre l'apprenti et son employeur ou le compagnon responsable de la bonne marche de l'apprentissage, ils sont réglés par la commission d'apprentissage ou le directeur de l'école typographique.

### Opérateurs:

Sont considérés comme opérateurs, les ouvriers travaillant à l'une des machines à composer ci-après: Linotype, Intertype, Typograph, clavier Monotype, fondeuse Monotype, Monotype-Supra, Fotosetter et Monophoto. La production minimum des opérateurs, au sortir de l'apprentissage est fixée

comme suit: Monotype 6.500 lettres à l'heure, Linotype et Intertype 6.000, Typograph 4.200. Cette production minimum est exigée, sans intercalations, d'après un manuscrit correct et bien lisible d'au moins 53 lettres. Pour les justifications étroites, on ajoute des lettres tel que pour une justification de 40 à 42 lettres, on y ajoute 10 lettres pour le calcul de la production. La formation de compositeurs qualifiés en qualité d'opérateurs et de fondeurs Monotype comporte 13 et 15 semaines entières respectivement. Seuls les ouvriers ayant réussi l'examen d'aptitudes linguistiques selon le Code d'apprentissage sont autorisés à effectuer cette instruction. Les deux premières semaines de formation comptent comme temps d'essai. L'examen linguistique est supprimé pour les fondeurs Monotype.

Durant la formation de com-

positeur qualifié à opérateur, l'ouvrier a droit au moins au salaire minimum contractuel de compositeurs. Généralement il y a un contrat entre le futur compositeur à la machine et l'employeur. Le contrat est d'une durée de deux ans à partir de la fin du cycle d'apprentissage.

Le temps de nettoyage nécessaire à l'entretien de la machine est compris dans la durée du travail des opérateurs. En ce qui concerne les fondeurs monotype après leur qualification, un compagnon ne peut desservir que deux machines. Une entreprise n'a le droit de former qu'un claviste et un fondeur Monotype en l'espace d'une année.

### Correcteurs:

Pour le moment, tous les correcteurs en fonction n'ont

pas suivi les cours adéquats, vu que cette profession n'était pas régie par les conventions de la Fédération Suisse de Typographes; ils étaient recrutés parmi les meilleurs éléments de la maison et devaient posséder une formation très poussée dans leur langue maternelle. A présent il y a des cours spéciaux. Les correcteurs se réfèrent au Guide du typographe romand qui permet d'accorder tous les points de vue et litiges possibles.

### Hygiène:

Dans le but d'éviter les maladies professionnelles, il est établi la réglementation suivante au sujet de l'hygiène:

—Interdiction de fumer et de manger dans les établissements.

—Du savon, des brosses à main, des linges et une installation d'eau courante suffisante sont mis à la disposition des ouvriers.

—Locaux et mobilier sont maintenus autant que possible exempts de poussières et nettoyés à fond régulièrement.

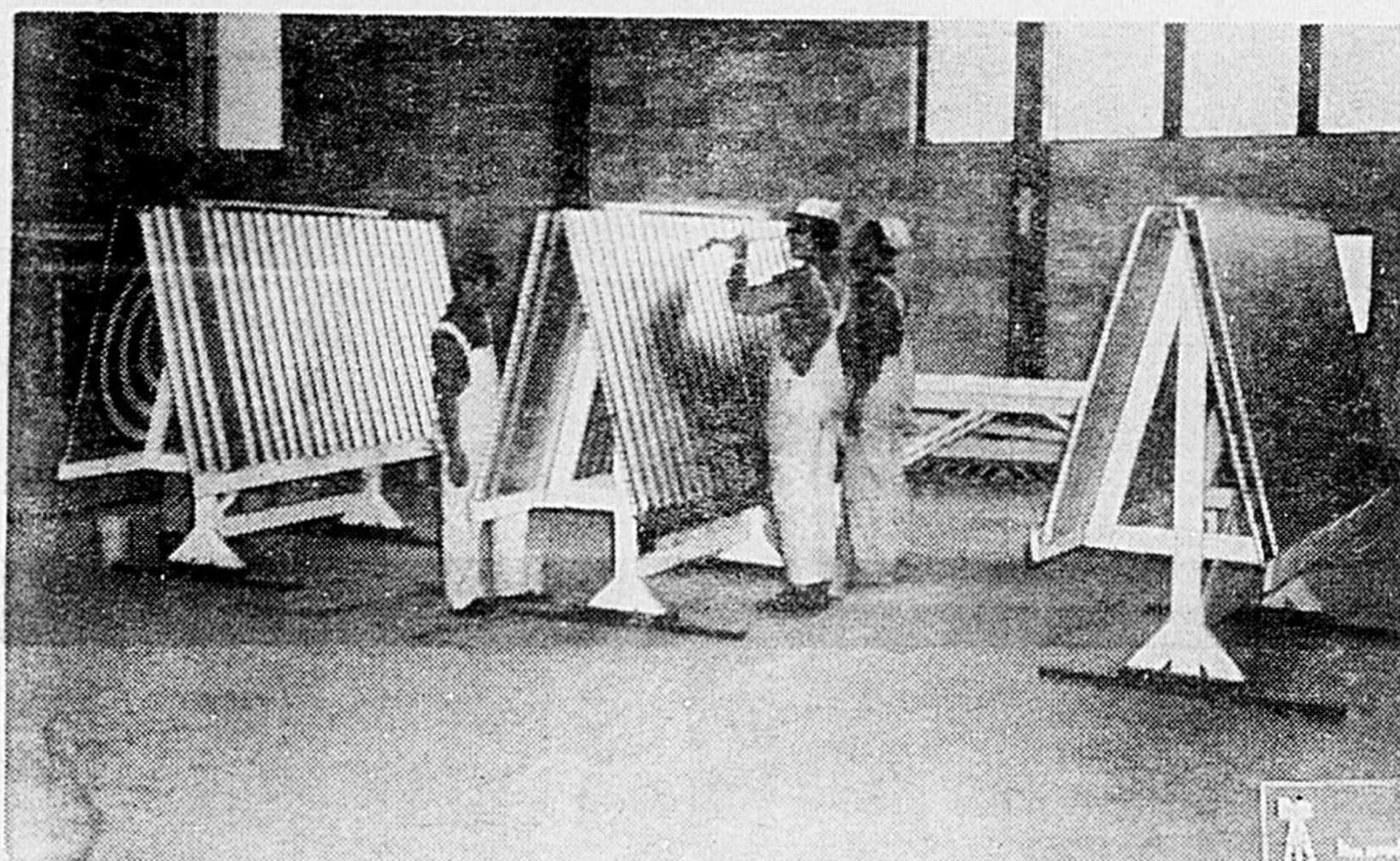
—Les machines à composer pour lesquelles il n'est pas employé de plomb purifié doivent être munies de tuyaux d'échappement.

En ce qui concerne les autres branches telles que conducteurs typographes, les conditions d'apprentissage diffèrent mais sont de même durée, soit quatre années.

Toutes ces conditions ou lois sont appliquées sur le territoire de la Confédération Helvétique avec quelques différences minimes.

Pour les étrangers qui arrivent en Suisse munis de leurs références, ils doivent automatiquement, après une petite période, passer les examens de fin d'apprentissage afin d'être considérés compagnons et ne pas nuire aux résidents.

Jean-Claude Champenois



PEINTRES AU TRAVAIL. — Dans ce métier, comme dans les autres enseignés au Centre, des instructeurs compétents dirigent les apprentis.

*Nous sommes fiers*

*d'avoir participé*

*à la réalisation*

*de ce projet*



**HENRI  
UCAS**  
imitée

MACHINES  
ET  
ÉQUIPEMENTS  
DE  
BUREAU

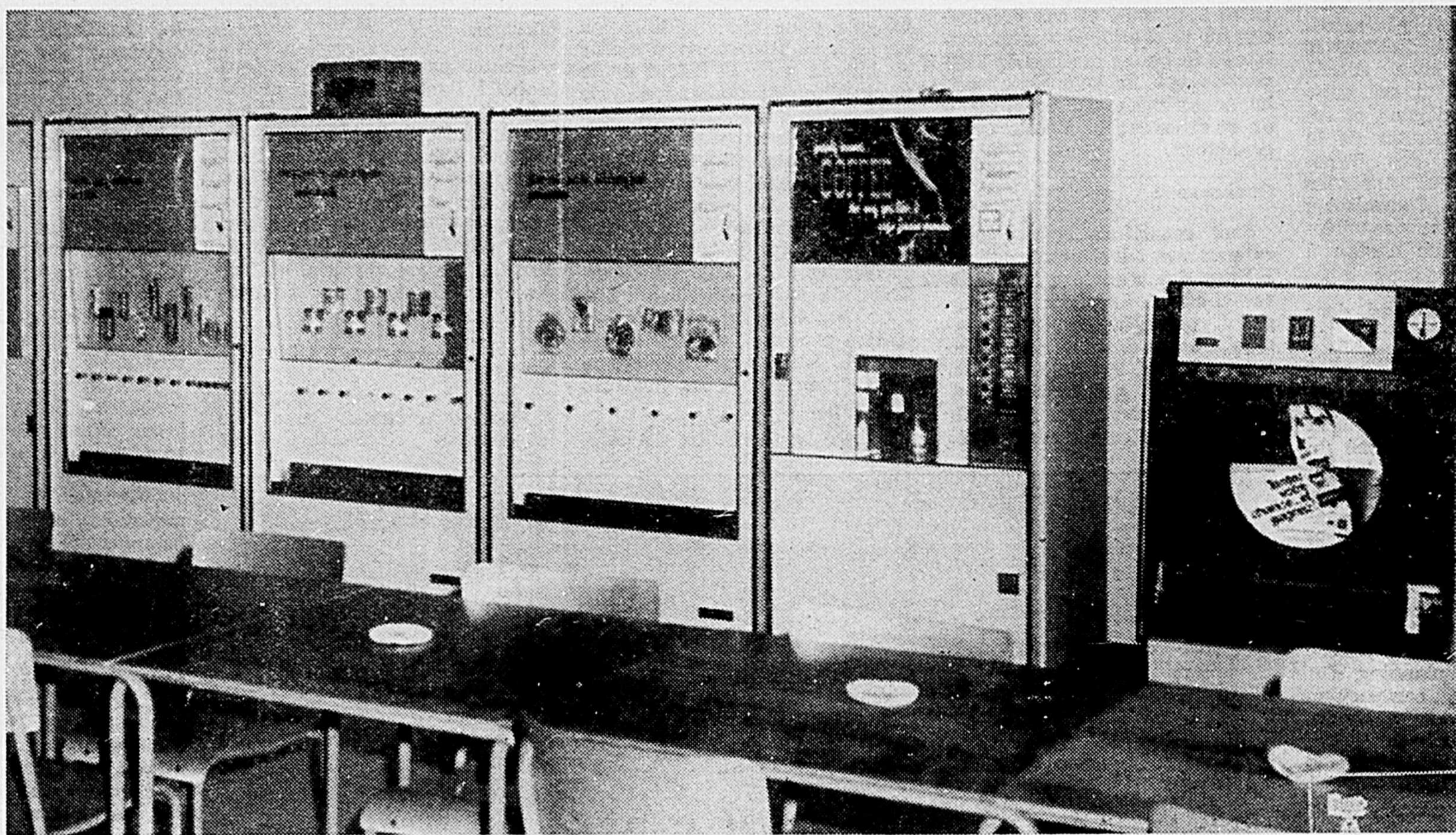
PIERRE-PAUL PERREAULT, GERANT

**370, RUE MANSEAU**

**JOLIETTE**

**TEL. 753-7114**

## Sincères félicitations



Les machines distributrices  
ont été installées par

**ROY & FRERES** **JOLIETTE** **Ltée**  
Division machines distributrices

SERVICE COMPLET DE MACHINES DISTRIBUTRICES

- LIQUEURS DOUCES
- BREUVAGES CHAUDS
- SANDWICHES
- SOUPES

**SERVICE ULTRA-RAPIDE**  
**AUX INDUSTRIES - INSTITUTIONS - ETC.**

- CHOCOLAT
- GATEAUX
- CREME GLACEE
- CIGARETTES

1595, RUE LEPINE

JOLIETTE

TEL. 756-1011